

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 140

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de modification de garantie d'emprunt formulée par la SA d'HLM SNHM.
Opération : travaux de réhabilitation de la résidence "Roquecoquille" située Avenue
Jean Bouin (13160 Châteaurenard)

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

Par délibération n°238 en date du 16 décembre 2016, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a accordé à la SA d'HLM SNHM, une garantie d'emprunt d'un montant de 445 500,00 € représentant 45% d'un emprunt d'un montant de 990 000,00 € (opération de réhabilitation de la résidence « Roquecoquille » située sur la commune de Châteaurenard).

Suite à un changement dans le plan de financement de l'opération, le contrat de prêt n°55051 contracté par la SA d'HLM SNHM auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) a dû être annulé. Le nouveau prêt n°62489 à garantir établi auprès du prêteur s'élève désormais à 934 582,00 € (soit une baisse de 55 498,00 €). La garantie du Département représente donc 420 561,90 € (soit une baisse de 24 938,10 €).

Les autres caractéristiques de l'emprunt demeurent inchangées (taux, durée, index...) et sont présentées en annexe au présent rapport.

Dès lors, la délibération n°238 de la Commission Permanente du Conseil Départemental en date du 16 décembre 2016 est abrogée.

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2017 de la S.A. d'HLM SNHM auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 15 098 518,00 €

Cet encours représente 1,25% de l'encours garanti des organismes HLM et 1,13% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL